

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSEC

Comité Social et
Economique Central

RÉUNION EXTRAORDINAIRE du 12 OCTOBRE 2026

Points à l'ordre du jour de la réunion

1. **Présentation du rapport d'expertise APEX sur la Situation Economique et Financière (SEF) 2025**
2. **Consultation sur la situation économique et financière 2025**

En amont, les élus CSEC, membres du Comité Interne de l'IA ont fait la déclaration suivante :

Les élus du CSEC, membres du comité interne de l'IA sont convoqués pour une réunion vendredi 16 octobre matin. A cet instant, nous n'avons reçu que la convocation, mais pas d'ordre du jour et aucun document entre nos mains.

Comme depuis le début de cette instance, nous recevons l'ordre du jour et les documents en séance. Comment voulez-vous que nous puissions avancer dans ce domaine très technique et en lien avec la négociation sur l'IA, si nous ne pouvons pas étudier préalablement les documents ? Lorsque vous recevez, par exemple, le Backlog en séance, comment commenter/étudier/comparer un tel document d'une réunion à l'autre. Nous demandons donc de pouvoir recevoir l'ordre du jour et les documents dans les mêmes délais que ceux du CSEC.

Par ailleurs, nous sommes toujours en l'attente en CSEC et préalablement dans le Comité Interne de l'IA de la vision stratégique de FT en lien avec l'IA. France Travail inclus l'IA dans de nombreux projets et nous n'avons toujours pas un registre « officiel » des projets, des applications et programmes avec de l'IA, autre que le fichier Excel backlog (cette demande a déjà été réalisée en comité interne de l'IA). Enfin, après une annulation à la dernière minute de la rencontre des comité interne et externe, les élus CSEC du comité interne sont toujours en attente de la reprogrammation de la date. Cette demande du comité interne est une demande récurrente qui permettra enfin se rencontrer, de se découvrir et de mieux comprendre comment les deux comités travaillent. Nous souhaitons que nos demandes légitimes soient entendues et donnent enfin les effets escomptés et permettent au comité interne de travailler sereinement.

En réponse à cette déclaration, la Direction nous informe que l'ordre du jour sera transmis dès le mardi 13 octobre.

Ensuite le **SNAP** s'est associé à la déclaration de la CFDT concernant les suppressions de postes à l'AFPA et apporte tout son soutien aux collègues de l'AFPA.

PRESENTATION DU RAPPORT D'EXPERTISE APEX SUR LA SEF 2025

Progression de l'activité en volume depuis 2025, soit une augmentation du nombre de DE, de nouveaux entrants, des allocataires et face à ces augmentations une diminution du financement Etat, une baisse continue des dépenses d'intervention depuis 2023.

Vos élus CSEC

Laurent MERIQUE

laurent.merique@francetravail.fr

Isabelle DE OLIVEIRA

isabel.de-oliveira@francetravail.fr

Maryvonne HO SACK WA

m.ho-sack-wa@francetravail.fr

Laurence THIREAU

laurence.thireau@francetravail.fr

Frédéric PICHON DE BURY

fred.pichondebury@francetravail.fr

Myriam SURLEMONT

myriam.surlemont@francetravail.fr

Votre Représentant syndical SNAP

Jean-Luc MIRAGLIA

jl.miraglia@francetravail.fr

PROCHE,
ACTIF,
humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !

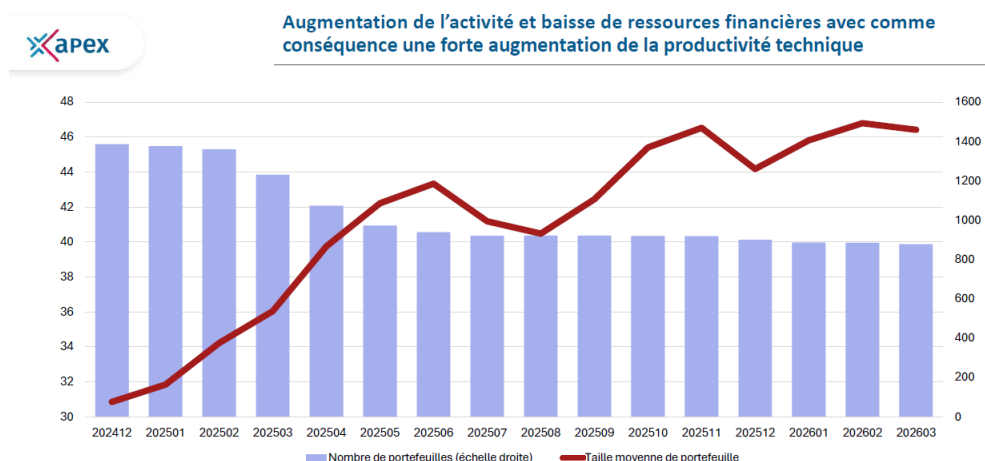
SNAP


RÉUNION EXTRA DU 12 OCTOBRE 2026


On assiste aussi à une sous-consommation du budget :

- Une optimisation des dépenses d'intervention financées par France Travail, chiffrée à 161,7 M€, grâce à un meilleur ciblage des formations, à la mobilisation accrue du CPF et des financements régionaux, ainsi qu'à une meilleure maîtrise des prescriptions. La baisse des dépenses de formations destinées aux bénéficiaires du CSP (- 46 M€) par la diversification des modalités de financement (mobilisation du CPF qui améliore l'engagement du DE) et prescriptions de formations disponibles dans les Plans Régionaux de Formation (PRF).
- La baisse de certaines prestations de la Direction de l'emploi (- 22 M€) par un meilleur ciblage des conseillers et une analyse du taux de retour à l'emploi (ROI).
- Une diminution de la Rémunération de fin de formation (- 25 M€), avec moins d'entrées.
- Des décalages dans le temps de certains marchés (Agil'cadres et accompagnement RH à destination des TPE/PME) et partenariats ont également contribué à l'écart.

En deux exercices (2023-2025) les ressources totales de France travail ont baissé de **185.7 M€** (- 2.5%). Le budget 2026 anticipe une nouvelle baisse de ces ressources alors que le taux de chômage poursuit sa progression sur la première moitié de l'année 2026.



Malgré des besoins d'accompagnement nécessairement plus importants (hausse du chômage + inscription systématique des bénéficiaires du RSA) les moyens mis à disposition de France Travail se réduisent donc avec la baisse des dépenses d'intervention : aides, prestations sous-traitées et partenariats.

Au-delà des données globales concernant l'effectif, les contraintes budgétaires et la hausse de l'activité contraignent fortement l'opérateur (recherche d'efficience pour faire face à ce paradoxe) et mettent sous tension les organisations (redéploiement des effectifs, gains de productivité récurrents, modification de la typologie des missions etc...).

On constate une augmentation de la masse salariale (la revalorisation salariale de 1,75 % intervenue au 1er janvier 2025 et les effets du GVT, Glissement Vieillesse Technicité) et une baisse des effectifs. Une revalorisation des salaires de + 63 M d'euros.

En 2025, les produits encaissables atteignent 7 119,8 M€, enregistrant une baisse de 103,9 M€, soit -1,4% par rapport à 2024.

Cette diminution est principalement portée par :

- La baisse du financement de l'État : -140,3 M€, soit – 23% en lien avec :
- La diminution des financements PIC, notamment les POEC (-67,8 M€), la FOAD (-57,9 M€) et les POEI (-36,6 M€). Les Pactes progressent de 29,5 M€, notamment du fait de la délégation directe du PRIC à la région Île-de-France
- La baisse de la subvention État : - 110,3 M€, soit – 8% à la suite d'une régulation budgétaire intervenue en cours d'année, en lien avec les économies mises en place par l'opérateur.
- La baisse des autres produits et subventions : - 22,1 M€, soit -9% principalement liée à la diminution des financements issus des conventions de recettes régionales et des produits financiers.

On constate aussi un transfert massif des financements Etat vers l'Unedic (650 M€ sur la période 2023-2025).

PROCHE,
ACTIF,
humain !

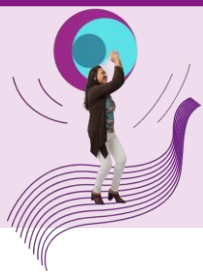
Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !

SNAP



RÉUNION EXTRA DU 12 OCTOBRE 2026



**Comité Social et
Economique Central**

L'exercice 2025 se clôture avec un bénéfice net de 106,9 M€, contre 108,3 M€ en 2024 et un budget actualisé à l'équilibre.

Par rapport à 2024, la légère baisse du résultat (- 1,4 M €) s'explique par la diminution des produits encaissables (-103,8 M €), principalement liée à la baisse de la subvention de l'État et des financements PIC.

Cette évolution est largement compensée par la baisse des dépenses d'intervention (- 213,7 M €), tandis que les dépenses de fonctionnement augmentent de 89,7 M € et les charges non décaissables nettes des produits non encaissables de 21,6 M€.

Le compte de résultat prévisionnel 2026 présente un résultat à l'équilibre, soit une baisse de 106,7 M € par rapport au résultat 2025. Il prévoit :

- une diminution des produits encaissables de 26 M€ ;
- Une baisse des dépenses d'intervention de 25,1 M€ ;
- Une diminution des dépenses de fonctionnement de 57,2 M€ ;
- Une baisse des charges non décaissables et des produits non encaissables de 1,7 M€

Le budget 2026 traduit un nouveau transfert du financement des dépenses d'intervention vers les ressources propres de France Travail, en contrepartie du recul marqué des financements de l'État, notamment ceux liés au PIC et au PRIC.

Les recherches d'efficience et la nouvelle progression de l'activité en volume seront réalisées sans hausse des charges de fonctionnement.

La masse salariale totale progresse de 9,5 M€ (+0,2), tandis que les effectifs totaux reculent de **471 ETPT** (-0,9 %). Sous plafond, les effectifs diminuent de 496 ETPT (-1,0 %), tandis que la masse salariale augmente de 9,4 M€. Hors plafond, les effectifs progressent légèrement de 24 ETPT (+0,6 %).

Le plafond d'emploi 2026 prévoit une diminution de **515 ETPT** par rapport au budget 2025.

Il y a un retour sur investissement (ROI) de chaque prestation (Efficience). Il faut que les prestations soient rentables sinon elles s'arrêtent.

Les gains de la démarche efficience à fin juin 2026 sont de 2915 ETP et de 68 pistes d'économies et il y aurait 54 pistes supplémentaires jusqu'à décembre 2027.

L'IA a été identifié comme un nouveau facteur de risque, **un risque qualifié de systémique pour les activités de France Travail sur la carte des risques**. L'IA ayant aussi un bilan carbone néfaste à notre environnement.

Un contexte mouvant aux évolutions rapides générant d'importants impacts potentiels.

Des plans d'action IA et Data en cours portés par la DGA Tech et les métiers avec « des marges d'amélioration encore significatives ».

Au-delà de ces risques identifiés, le déploiement de l'IA à France Travail génère des risques autour des notions de transformation et de l'appauvrissement de certains métiers (moins dans l'accompagnement et davantage dans le contrôle, la validation des décisions produites par les outils, perte d'autonomie et de sens du travail).

La Trajectoire Bas Carbone de réduction des émissions de GES, un projet très ambitieux avec -35% à 2030, sans bilan TBC de 2024 et 2025.

En complément à la présentation du rapport d'expertise, la Direction nous précise qu'elle nous fera parvenir la cartographie des risques liés à l'IA.

Une majorité des élus du CSEC a exprimé un avis négatif à la consultation sur la Situation Economique et Financière 2025 de France Travail, les autres élus un avis circonstancié.




RÉUNION EXTRA DU 12 OCTOBRE 2026


CONSULTATION SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2025

Avis du SNAP

Avis négatif du SNAP au CSEC sur la situation économique et financière de France Travail 2025 et le budget 2026

Le **SNAP** émet un avis défavorable sur la situation économique et financière de France Travail et sur les orientations budgétaires présentées.

Les chiffres de 2025 révèlent un décalage préoccupant entre la progression des besoins et la réduction des moyens. Alors que les entrées de DE ont augmenté de 40,1 % entre le premier et le quatrième trimestre 2025, les ressources de France Travail ont diminué de 103,9 M€ et les dépenses d'intervention de 213,8 M€. Les aides ont reculé de 12 %, tandis que les financements consacrés à la formation ont fortement diminué, notamment pour les AIF, les AFC et les formations longues.

Cette contraction des moyens s'inscrit dans un désengagement marqué de l'État : sa subvention a diminué de 110,3 M€ en 2025 et les financements du Plan d'investissement dans les compétences ont reculé de 137,6 M€. Sur la période 2023-2025, les ressources totales ont baissé de 185,7 M€. Dans le même temps, France Travail a dégagé un bénéfice net de 106,9 M€, notamment grâce à la diminution des dépenses et à la sous-consommation budgétaire. Pour le **SNAP**, cette situation interroge : comment justifier un résultat excédentaire alors que les besoins augmentent et que les possibilités d'accompagnement et de formation se réduisent ?

Les perspectives 2026 prolongent cette tendance, avec une nouvelle baisse des ressources, une diminution des financements de l'État et un recul de 515 ETPT du plafond d'emploi par rapport au budget 2025. Alors que le chômage progresse et que les besoins d'accompagnement augmentent, les moyens humains et financiers ne suivent pas. Le transfert croissant de la charge financière vers les ressources propres de France Travail et la recherche permanente de gains de productivité font peser sur les agents et les organisations l'essentiel des efforts d'adaptation, au risque de dégrader les conditions de travail, la qualité du service rendu et la réponse aux besoins des usagers. On ne peut durablement demander davantage aux agents avec moins de moyens, alors même que la demande de services augmente.

Le **SNAP** exprime également une alerte majeure sur le déploiement de l'Intelligence Artificielle. Si ces outils peuvent constituer des leviers d'appui, leur intégration croissante dans les actes professionnels soulève des questions fondamentales : quelle place restera-t-il à l'intervention humaine, à l'autonomie des agents, à leur expertise et à la relation avec les usagers ? Le risque d'appauvrissement des métiers, de perte de sens et de transformation des conseillers en simples contrôleurs ou validateurs de décisions produites par des outils ne peut être considéré comme secondaire. L'IA doit rester au service des agents et des usagers, et non devenir un instrument supplémentaire de rationalisation des effectifs et de réduction des coûts.

Pour le **SNAP**, la transformation de France Travail ne peut se résumer à des objectifs budgétaires, à des gains de productivité et à une automatisation croissante des activités. Elle doit garantir les moyens humains nécessaires, préserver la qualité de l'accompagnement, sécuriser les parcours professionnels et maintenir un service public de l'emploi accessible, équitable et profondément humain.

En conséquence, le **SNAP** rend un avis défavorable sur la situation économique et financière de France Travail et les orientations budgétaires présentées, qui ne permettent pas de garantir durablement les moyens nécessaires à l'exercice des missions de service public, à la préservation des conditions de travail et à un accompagnement humain de qualité.

Prochain CSEC les 14 et 15 octobre 2026

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP

Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !